

Glacière Pivaut



Témoignage d'une activité ancestrale, cette randonnée vous permet de découvrir la glacière Pivaut au coeur de la forêt de Mazaugues.



Vue sur la glacière mesurant 23 mètres de haut et de 17 mètres de diamètre (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Mazaugues

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Départ : Centre du village

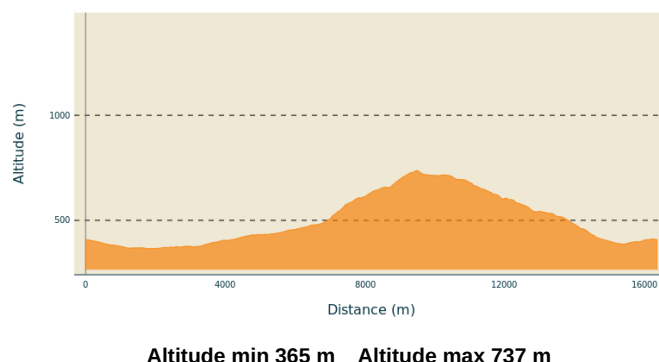
Arrivée : Centre du village

Parking conseillé : 5°55'20"E 43°20'53"N

Pratique : Randonnée pédestre - **Type :** Boucle

Distance : 16.4 km - **Durée :** 5 h

Difficulté : Difficile - **Dénivelé positif :** 423 m



DESCRIPTIF

Couleur balisage : rouge

Le départ de la randonnée s'effectue depuis le parking situé à l'entrée du village, sur votre droite, en venant de La Roquebrussanne (en contre-bas de la D 64). Descendez dans le village et traversez-le en suivant la D 95, en direction de l'Hôtellerie de la Sainte-Baume.

800 m après le village, vous arrivez à une patte d'oie. Prenez sur votre gauche le chemin de Saint-Victor en laissant la route sur votre droite. Ce chemin, en montée sinueuse, est bitumé sur quelques kilomètres puis se transforme en piste Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI). Continuez de monter et franchissez une barrière DFCI. A cet endroit, vous pénétrez dans la forêt domaniale de Mazaugues. Il n'est pas rare au printemps de croiser des troupeaux d'ovins dans le cadre du sylvopastoralisme. Au sommet de cette montée, vous arrivez sur une grande prairie. A une intersection, laissez la piste sur la gauche pour continuer tout droit. A cet endroit, il y a une citerne DFCI sur votre gauche.

A l'intersection suivante, continuez la piste à droite en direction de la glacière Pivaut.

Dans la descente, 30 m avant une autre citerne DFCI placée sur la droite, quittez la piste pour prendre un sentier en sous-bois sur votre gauche. Suivez-le pendant 150 m, pour retomber à nouveau sur la piste. Prenez-la sur votre gauche.

Au bout de cette piste, vous arrivez sur la D 95. Nous vous conseillons de faire un aller-retour de 500 m sur la gauche, pour admirer la glacière Pivaut, Espace Naturel Sensible, propriété du Département du Var.

Revenez sur vos pas. A l'intersection, traversez la route et prenez tout de suite à droite après les blocs de roches. Suivez un sentier (caillouteux) en descente et poursuivez tout droit pour retrouver la route. Longez-la sur quelques centaines de mètres. Sur la gauche, à la sortie d'un virage à droite, quittez la D 95 et poursuivez sur la piste. L'itinéraire passe sur le tracé d'un parcours de course d'orientation et de découverte.

Au bout de cette piste, traversez la route et prenez sur la droite un chemin longeant la clôture du parc de panneaux photovoltaïques. Au bout de quelques mètres (après la clôture), traversez un gué pour continuer tout droit. A cet endroit, vous pourrez profiter du lieu pour faire une pause et vous rafraîchir au bord du cours d'eau, (agréable en été). Continuez sur le chemin. Arrivé à la prochaine intersection, où l'on trouve le GR 99, prenez la piste à droite qui vous amène à l'intersection avec la D 95. Prenez à droite (prudence) en longeant la route, jusqu'au village, votre point de départ.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille :

Rejoindre la D560 direction Saint-Zacharie/Rougiers puis la D64 vers Mazaugues.

De Toulon :

Rejoindre Solliès-Toucas par la D554, puis la D5, direction La Roquebrussanne/Mazaugues.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Glacière Pivaut (A)



Faune remarquable (B)



Flore remarquable (C)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

